

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt-sept février deux mille quinze, à dix-huit heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 20/02/2015

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Alain DARBON, Bernard DUMONT, Jean-Pierre ESTRADE, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Roger CLEDAT, Jean-Louis BREGAINT, Gérard BEAUBIER, Catherine CELESTIN, Arlette DEMAR, Alain FAUCHER, Alain GONZALES, Michel LE BRAS, Claudine LAFOREST, Pierre LANGLADE, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY.

EXCUSES : Sylvie ALAMARGOT (a donné procuration à Alain FAUCHER), Monique BLONDEL (a donné procuration à Alain DARBON), Sylvette CHADELAUD (a donné procuration à Jean-Louis BREGAINT), Jean-Claude DECOUT, Estelle DELMOND (a donné procuration à Michel PARVY), Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON (a donné procuration à Josiane ROUCHUT), Franck LETOUX (a donné procuration à Sébastien MOREAU), Dominique MARQUET (a donné procuration à Pierre LANGLADE), Bernard POUSSIN.

ABSENTS : Sylvie AYMARD, Xavier NOUHAUD, Christine RIFFAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2015 – 031 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Président expose que pour les collectivités de 3 500 habitants et plus, l'article L.2312-1 du CGCT stipule qu'un Débat d'Orientations Générales du budget a lieu à l'intérieur d'une période de deux mois précédent l'examen de celui-ci.

Monsieur le Président présente le document du Débat d'Orientations Budgétaires 2015, document joint à la convocation des conseillers communautaires, de la Communauté de Communes de Noblat.

Le Conseil communautaire Prend acte **du Débat d'Orientations Budgétaires 2015 du Budget principal** **de la Communauté de Communes de Noblat**

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le : 13.03.2015

Publié ou notifié

Le : 27.03.2015



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Date de transmission de l'acte : 13/03/2015

Date de réception de l'accusé de
réception : 13/03/2015

Numéro de l'acte : 2015-031 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20150227-2015-031-DE

Date de décision : 27/02/2015

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires